

CENTRE CULTUREL DE RENCONTRES LA BORIE EN LIMOUSIN

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

ASSISTANT TECHNIQUE SON

5 Mars - 21 Décembre 2007

Le CCR La Borie se positionne comme un pôle des métiers du Son, notamment pas la mise en place, depuis 2004 d'une Formation Professionnelle, 2007 est la quatrième session :

1 Présentation du programme

Les modules - régie générale, régie plateau, contrats techniques, sonorisation, prise de son et enregistrement,+périphériques - s'adressent prioritairement à des futurs assistants techniques son, mais aussi à des assistants techniques de plateau, backliners, etc..., c'est à dire des professionnels dont la mission consiste à mettre en phase la demande du partenaire extérieur (artiste, production, partenaires divers) et l'offre constituée par le potentiel de la structure ou de la production d'accueil en matière de prise de son et de diffusion sonore.

Les compétences nécessaires pour ce professionnel l'amèneront à connaître :

D'une part, tout ce qui concerne l'organisation générale du monde du spectacle, afin de lui permettre d'identifier ses futurs partenaires et de se positionner précisément dans ce schéma.D'autre part, l'ensemble des aspects techniques de la régie son dans de nombreux domaines d'intervention.

Enfin, la demande spécifique de l'artiste dans le cadre de la mise en œuvre et de la négociation de la fiche technique, notamment en ce qui concerne le schéma d'intervention spécifiquement lié au son et au backline, et dont la méconnaissance, trop souvent constatée dans le personnel technique local, conditionne largement la qualité des relations entre les partenaires, et le bon déroulement de la manifestation.

1.1 Le module « général » composé de cours théoriques, réparti sur 10 semaines a six buts principaux :

1. Maîtriser le schéma général de l'organisation du monde du spectacle.
2. Acquérir une bonne connaissance des structures types où la captation et la diffusion sonore sont essentielles.
3. Acquérir les règles et usages concernant la sécurité des professionnels et du public, la mise en conformité des structures.
4. Se familiariser avec les fonctions de l'assistant technique son et savoir interpréter les demandes spécifiques des différents acteurs présents dans le domaine du son.
5. Avoir une notion saine et efficace de l'accueil de l'artiste et de ses partenaires.
6. Maîtriser l'écriture de la fiche technique son.
7. Reformuler une remise à niveau générale pour l'ensemble du groupe stagiaire au niveau des modules d'enseignement « Mathématiques, Electronique, Physique appliquée ».

1.2 Le module « perfectionnement et travaux pratiques », réparti sur 21 semaines va permettre de travailler dans les contextes suivants :

1. Formation en salle de spectacle pré-équipée (Centre Culturel John Lennon – Limoges) – 4 semaines – prise de son et enregistrement de formations régionales et réalisation de bande son et maquette au terme de la session.
2. Formation en studio – 7 semaines. Prise de son et enregistrement d'une formation musicale avec réalisation d'un master.

3. Formation en studio, proche des techniques Home Studio (Studio Sonic Limoges) – 1 semaine.
4. Formation aux techniques de prise de son et de diffusion en Radio – 2 jours
5. Session d'enregistrement orchestre classique – comprise dans la rubrique 1
6. Formation avec la gestion d'un camion mobil destiné à la prise de son et à l'enregistrement – camion/salle de spectacle – 1 semaine.
7. Formation aux techniques de prise de son et d'enregistrement sur un reportage audiovisuel – 1 semaine.
8. Régie technique et Backline - 3 semaines
9. Sécurité Siapps 1 et AFPS – 2 semaines

1.3 Le module « Insertion en milieu Professionnel », réparti sur 11 semaines va permettre de travailler dans les contextes suivants :

Réparti sur deux périodes (16 juillet / 24 août et 01 au 31 octobre), ce module permet à chaque stagiaire d'appréhender le milieu professionnel et de mettre en application ses acquis en situation réelle.

L'expérience des années précédentes et des réseaux professionnels développés par la Direction pédagogique et les différents formateurs nous permettent aujourd'hui de travailler avec près de 40 entreprises et sociétés toutes implantées et reconnues nationalement.

Chaque stagiaire se voit attribuer un livret du stagiaire, également remis à son Tuteur, ainsi qu'une convention de stage à la signature des 3 parties concernées.

La tenue et les notations du livret stagiaire interviennent également pour l'attribution du Certificat Académique de Compétences d'Assistant Technique Son.

2 Pédagogie / Enseignement :

Il s'agit d'une pédagogie active, mixant les apports théoriques avec des exercices pratiques, jeux de rôle et études de cas. Les intervenants sont obligatoirement des techniciens professionnels reconnus du secteur, en activité en France où à l'Étranger.

2.1 Schéma général :

Contenus : connaissance des partenaires internes et externes liés au monde du spectacle vivant, de l'audiovisuel et de la radio.

- . Rappel des différents statuts
- . Le staff artiste et la production
- . Le staff local
- . La fiche technique

Objectifs : permettre au stagiaire de se positionner dans l'organisation et de savoir identifier les partenaires professionnels.

2.2 Connaissance d'une structure type et préparation à sa maintenance :

2.3 Sécurité

2.4 Régie plateau

2.5 Accueil de l'artiste et de ses partenaires

2.6 Initiation à l'écriture de régie

2.7 Enseignement sur le phénomène sonore

2.8 Initiation et perfectionnement aux techniques du son

2.9 Gestion technique d'un parc son et des principaux instruments de musique :

Les Mises en situation

L'ensemble des ateliers prévus dans le module « perfectionnement et travaux pratiques » permettra de réaliser un nombre d'exercices très diversifiés en situation réelle. Indépendamment des sessions d'enregistrement, de prise de son, le rapprochement du stage avec un ou plusieurs concerts en Région sera réalisé afin de permettre au stagiaire de travailler en configuration scène - public. Le 1^{er} juin en est un exemple.

Effectif de la formation :

Pour favoriser le travail de groupe et le travail collectif ainsi que les travaux pratiques en modules, le Centre Européen de Rencontres La Borie en Limousin ouvre sa formation « assistant technique son », pour l'année 2007, à **14 stagiaires**.

Recrutement :

- . Les candidats devront justifier d'une expérience même courte dans le domaine du spectacle vivant, de la radio ou de l'audiovisuel. Si l'activité est essentiellement associée à du bénévolat, le cadre de cette activité devra être largement démontré.
- . Les candidats devront maîtriser les bases de l'outil informatique
- . Une ouverture aux divers secteurs culturels est souhaitée

Le recrutement s'effectuera en deux étapes :

- . L'étude du dossier de candidature avec lettre de motivation manuscrite
- . Un entretien avec des représentants du programme de formation

Validation de la formation :

La formation « assistant technique son » se déroulera du 5 mars au 21 décembre 2007 pour ce qui concerne l'enseignement théorique et les travaux pratiques et évaluations. La formation en entreprise se déroulera du 16 juillet / 24 août et du 01 au 31 octobre, ces périodes seront évaluées au moyen du « Livret Stagiaire » remis aux employeurs.

Les stagiaires passeront au cours de l'année et dans le cadre du module sécurité :

- . **Diplôme d'état SIAPPS 1**
- . **Certification AFPS**
- . **Habilitation B1V en électricité**
- . **Certification Caccess 1**

En dehors des Habilitations et Certifications prévues, l'ensemble du cursus de **formation** sera validé par **un Certificat Académique de Compétences délivré par le Rectorat de Limoges**.

Il est à noter que ce titre est actuellement à l'étude (depuis début 2006) au sein du CCR La Borie pour obtenir un titre de référentiel de Formation au niveau national (Certificat de Qualification professionnelle) et ainsi permettre à ce programme d'être sanctionné par un diplôme à vocation nationale reconnue par l'ensemble des professionnels du Secteur.

<p>N'hésitez pas à nous contacter pour toute autre information complémentaire Marie BONNETBLANC - CCR La Borie – 87 110 Solignac – Tel : 05 55 31 84 84 www.ebl-laborie.com</p>
--